

## OUI: Le PS a bel et bien approuvé et soutenu très largement le traité de Lisbonne et toute la construction européenne



Suite à mon article == **LA FOURBERIE EUROPÉISTE DE Mme AUBRY** == paru sur AGORAVOX (<http://www.agoravox.fr/actualites/politique/article/la-fourberie-europeiste-de-mme-97372>), une internaute a posté [un message pour me reprocher](#) :

- - d'une part d'avoir indiqué que Lionel Jospin avait "négocié" et signé le traité d'Amsterdam. Cette internaute a fait la critique suivante : *"le traité d'Amsterdam a été négocié et signé par le gouvernement socialiste français (le 2 octobre 1997)" "négocié" ?? c'est beaucoup dire, Jospin est arrivé au gouvernement seulement le 2 juin 1997*
- - d'autre part d'avoir fait "une grosse erreur" quand j'affirme que le PS a approuvé à une très large majorité le traité de Lisbonne. Cette internaute a fait la critique suivante : *"c'est là l'erreur ! Pour vous, 17 voix pour sur 204 à l'Assemblée et 15 sur 96 au Sénat .... c'est une grande majorité ! Où va-t-on ? on ne doit pas avoir la même définition du mot majorité."*

Il me paraît utile de porter à l'information des lecteurs de notre présente page la réponse que je viens de faire à cette internaute sur Agoravox.



Chère Madame,

Avant d'affirmer que je commets des erreurs, vous devriez vous renseigner davantage :

**==== 1)- S'AGISSANT DU TRAITÉ D'AMSTERDAM ====**

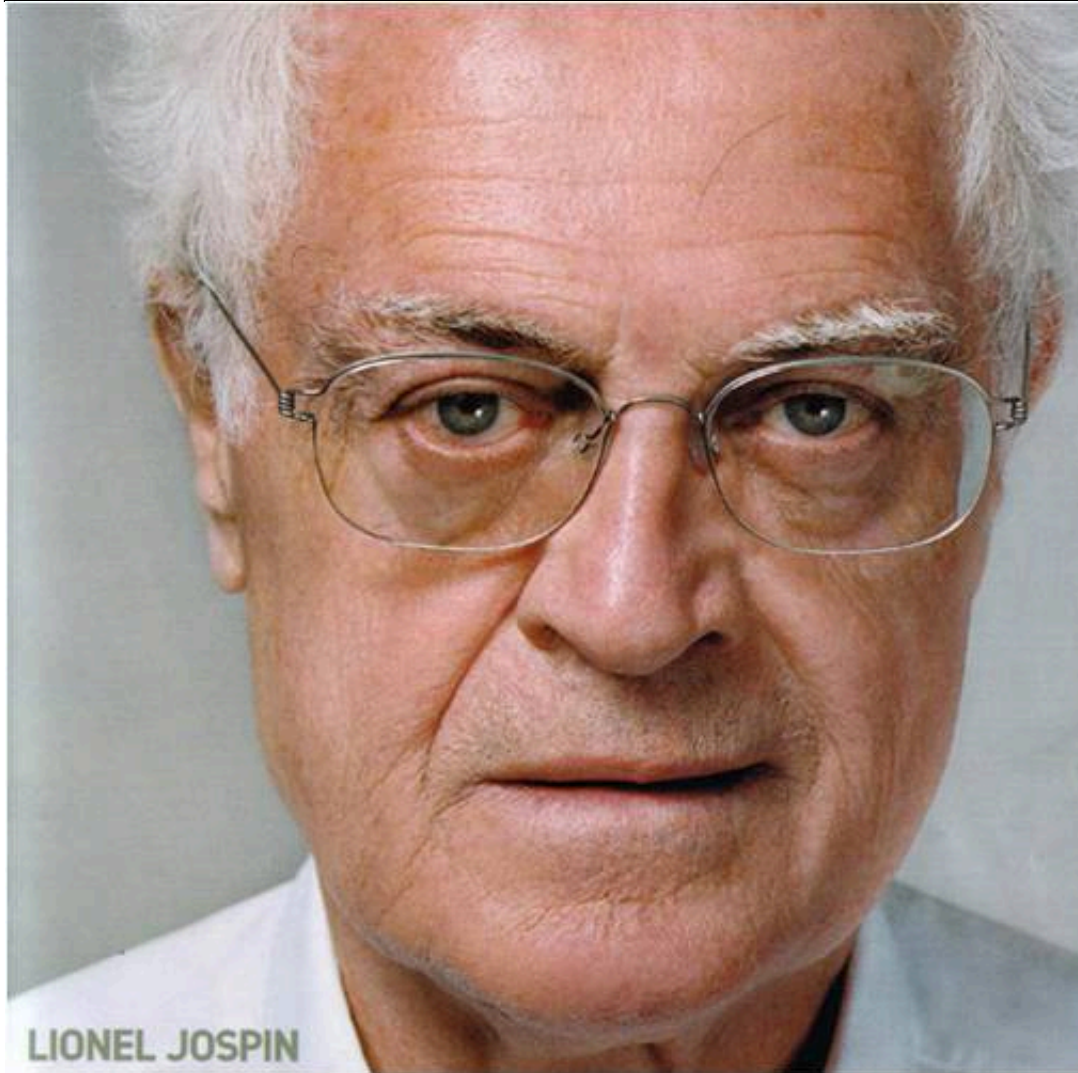
M. Jospin est en effet arrivé à la tête du gouvernement français le 2 juin 1997. Lui-même et les socialistes s'étaient d'ailleurs fait élire en promettant très précisément aux électeurs qu'ils remettraient en cause les critères de Maastricht.

M. Chirac, président de la République, était politiquement anéanti puisqu'il venait de faire battre sa propre majorité à des élections législatives dont il avait pris l'initiative saugrenue.

Dans ces conditions, il était du devoir de M. Jospin vis-à-vis de ses propres électeurs d'arrêter net le processus de négociation du traité d'Amsterdam pour tout remettre à plat.

**Or il a bien laissé le processus se poursuivre et l'a entériné 4 mois après sa nomination !**

**Cela s'appelle de deux mots : fourberie politicarde et trahison de ses électeurs.**



**==== 2)- S'AGISSANT DU TRAITÉ DE LISBONNE ====**

Vous devriez vous renseigner de façon plus précise avant de dire que je suis dans l'erreur. Car l'attitude du Parti Socialiste à cette occasion atteint des sommets de fourberie politicarde et de manipulation des électeurs, dont vous avez été à l'évidence la victime.

Je m'explique.

Le processus de ratification du traité de Lisbonne a en effet suivi deux étapes :

- - un vote de l'Assemblée nationale et du Sénat réunis en Congrès à Versailles pour MODIFIER LA CONSTITUTION FRANÇAISE afin de rendre ce traité compatible avec nos institutions. Ce vote a eu lieu le 4 février 2008.
- - un vote à l'Assemblée nationale autorisant la RATIFICATION du traité. Ce vote a eu lieu le 7 février 2008.

Toute la rouerie politicarde du PS a consisté :

- à faire mine de s'opposer pour partie à la phase 1, sans pour autant empêcher le processus
- puis à fournir l'appui nécessaire lors de la phase 2.

Cela mérite explications :

**1°) PHASE 1 : RÉVISION DE LA CONSTITUTION**

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Les votes sont recensés par exemple ici :

<http://www.ladepeche.fr/article/2008/02/04/431513-Traite-de-Lisbonne-decouvrez-comment-ont-vote-votre-depute-et-votre-senateur.html>

Comme l'indique ce relevé des votes :

Sur les 204 députés socialistes et apparentés :

- 17 ont voté POUR
- 91 ont voté CONTRE
- mais 93 se sont ABSTENUS
- et 3 N'ONT PAS VOTÉ

Sur les 96 sénateurs socialistes et apparentés :

- 15 ont voté POUR
- 30 ont voté CONTRE
- mais 49 se sont ABSTENUS
- et 2 N'ONT PAS VOTÉ

Au total, sur les 300 parlementaires socialistes et apparentés (204 députés + 96 sénateurs), il y a donc eu :

- 32 voix POUR
- 121 voix CONTRE
- 142 ABSTENTIONS
- 5 NON PARTICIPATION

**Victime de la propagande du PS, vous en tirez la conclusion - que vous m'opposez- que le PS se serait majoritairement opposé au traité de Lisbonne. Mais ce n'est qu'une illusion destinée à vous tromper. Car ce qui importe n'est pas le nombre de députés et sénateurs PS qui ont voté contre. Ce qui est important, c'est le nombre de députés et sénateurs PS qui se sont abstenus ou n'ont pas pris part au vote.**

En effet, la Constitution française ne peut être modifiée que si elle obtient une majorité des trois cinquièmes des SUFFRAGES EXPRIMÉS par les députés et sénateurs.

Il y avait 907 parlementaires inscrits. Si tous les parlementaires avaient voté, la Constitution française n'aurait pu être modifiée que si le projet de révision avait obtenu 545 voix POUR ( $907 \times 3/5 = 544,2$  arrondi à 545).

Il se trouve que, le 4 février 2008, sur les 907 parlementaires inscrits :

- 893 ont participé au vote (14 parlementaires étaient absents),
- 152 parlementaires se sont abstenus (dont... 142 socialistes !)

**Maintenant, réfléchissez-y bien et refaites vos calculs :**

Puisque, le 4 février 2008, il n'y a eu que 893 parlementaires présents, la majorité des 3/5 faisait que la Constitution ne pouvait être modifiée que si elle obtenait 536 suffrages exprimés POUR ( $893 \times 3/5 = 535,8$ ). Autre façon de dire les choses, la révision de la Constitution aurait échoué s'il y avait eu au moins 358 suffrages exprimés CONTRE. (Car  $893 - 358 = 535$ ).

Et si les 5 parlementaires socialistes non présents étaient venus, cela aurait fait monter le nombre de parlementaires présents à 898, et donc le nombre de suffrages nécessaires pour valider la ratification à 539. La révision de la Constitution aurait échoué s'il y avait eu au moins 360 suffrages exprimés CONTRE. (Car  $898 - 360 = 538$ ).

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

**Et découvrez maintenant le pot-aux-roses : si tous les parlementaires socialistes avaient voté CONTRE, le nombre des voix CONTRE aurait augmenté de 179 (les 32 voix POUR, les 142 abstentions et les 5 non-participation se transformant en 179 voix CONTRE).**

Or savez-vous, Madame, combien il y a eu de votes CONTRE au Congrès de Versailles le 4 février 2008 ? Il y en a eu très exactement 181.

### CONCLUSION ?

**Si tous les parlementaires socialistes avaient voté CONTRE, le nombre de voix CONTRE serait passé de 181 à... 360 (181 + 179 = 360). Et la révision de la Constitution aurait été... rejetée.**

**En d'autres termes, le PS avait la faculté, à lui tout seul, de faire échouer le processus de révision de la Constitution sans référendum, révision qui était un préalable indispensable à la ratification du traité de Lisbonne. IL NE L'A PAS FAIT.**

**Par une mise en scène roublarde, le PS a procédé le 4 février 2008 à une répartition des votes POUR, CONTRE, des ABSTENTIONS et des NON PARTICIPATIONS.**

**Ce "vrai-faux" soutien lui a permis, selon une manœuvre répugnante de politicaillerie, d'apparaître à ses électeurs comme majoritairement hostile au processus alors qu'il agissait en sous-main pour rendre possible cette révision constitutionnelle sans référendum !**

Notez bien que je ne suis pas du tout le seul à avoir fait cette analyse. Tous les politologues l'ont faite à l'identique *mezza voce*. Et un certain nombre de parlementaires socialistes et communistes aussi.

Je vous renvoie par exemple à cet article : <http://www.euractiv.fr/la-france-et-lue/article/ratification-traite-lisbonne-parti-socialiste-peine-trouver-coherence-00600>

En voici un extrait :



Henri Emmanuelli

*Ainsi **Henri Emmanuelli**, se rendra aussi au Congrès mais pour voter contre la révision constitutionnelle, estimant que « l'heure n'est plus aux renoncements, aux habiletés, à la confusion voire à la duplicité ».*



**Le député PS du Nord, Marc Dolez, a également annoncé qu'il se rendrait à Versailles «pour voter non ». « Alors qu'en votant non, les parlementaires de gauche peuvent imposer au président le référendum dont il ne veut pas, le boycott revient à renier les engagements pris », a-t-il expliqué.**



Olivier Dartigolles

**Le Parti communiste partage cette ligne. Son porte parole, Olivier Dartigolles, a estimé que « le choix du boycott [...] aurait pour seule et unique conséquence une ratification parlementaire ». Il a ajouté que « la cohérence, c'est d'aller à Versailles pour gagner ce droit au référendum ».**



Les parlementaires réunis en Congrès à Versailles

## 2°) PHASE 2 : RATIFICATION DU TRAITÉ DE LISBONNE

Une fois la révision de la Constitution acquise - sans référendum - grâce au "vrai faux soutien" du PS, il fallait

**Or, et comme je l'ai dit dans mon article qui ne vous a pas plu, le PS a bel et bien voté très majoritairement cette ratification du traité de Lisbonne le 7 février 2008, soit 3 jours après la manipulation éhontée de Versailles.** Vous en trouverez la preuve sur <http://www.assemblee-nationale.fr/13/scrutins/jo0083.asp>

**Sur les 205 députés socialistes et apparentés, il y a eu en effet :**

**Pour : 121**

Mme Patricia Adam, MM. Jean-Marc Ayrault, Dominique Baert, Jean-Louis Bianco, Mme Gisèle Biémouret, MM. Patrick Bloche, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Mmes Marie-Odile Bouillé, Monique Boulestin, M. Pierre Bourguignon, Mme Danielle Bousquet, MM. Alain Cacheux, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Christophe Caresche, Mme Martine Carrillon-Couvreur, MM. Guy Chambefort, Jean-Paul Chanteguet, Mme Marie-Françoise Clergeau, M. Pierre Cohen, Mmes Catherine Coutelle, Pascale Crozon, M. Frédéric Cuvillier, Mme Claude Darciaux, MM. Michel Debet, Pascal Deguilhem, Mme Michèle Delaunay, MM. Guy Delcourt, Michel Delebarre, Bernard Derosier, Michel Destot, René Dosière, Tony Dreyfus, Mme Laurence Dumont, M. Yves Durand, Mmes Odette Duriez, Corinne Erhel, Aurélie Filippetti, Geneviève Fioraso, MM. Jean-Claude Fruteau, Jean-Louis Gagnaire, Mme Geneviève Gaillard, MM. Guillaume Garot, Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, MM. Paul Giacobbi, Jean-Patrick Gille, Mme Annick Girardin, MM. Jean Glavany, Gaëtan Gorce, Mme Pascale Got, MM. Marc Goua, Jean Grellier, Mmes Elisabeth Guigou, Danièle Hoffman-Rispal, M. François Hollande, Mme Monique Iborra, MM. Jean-Louis Idiart, Eric Jalton, Armand Jung, Mme Marietta Karamanli, MM. François Lamy, Jack Lang, Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, MM. Jean-Yves Le Déaut, Michel Lefait, Jean-Marie Le Guen, Mme Annick Le Loch, M. Patrick Lemasle, Mme Annick Lepetit, MM. Bruno Le Roux, Bernard Lesterlin, Serge Letchimy, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. Albert Likuvalu, Victorin Lurel, Louis-Joseph Manscour, Mmes Jacqueline Maquet, Jeanny Marc, M. Jean-René Marsac, Mmes Martine Martinel, Sandrine Mazetier, MM. Michel Ménard, Pierre Moscovici, Pierre-Alain Muet, Philippe Nauche, Henri Nayrou, Mmes Marie-Renée Oget, Françoise Olivier-Coupeau, George Pau-Langevin, Marie-Françoise Pérol-Dumont, Sylvia Pinel, Martine Pinville, M. François Pupponi, Mme Catherine Quéré, MM. Jean-Jack Queyranne, Dominique Raimbourg, Simon Renucci, Alain Rodet, Marcel Rogemont, Bernard Roman, René Rouquet, Alain Rousset, Michel Sainte-Marie, Michel Sapin, Christophe Sirugue, Pascal Terrasse, Mme Marisol Touraine, MM. Jean-Louis Touraine, Philippe Tourtelier, Jean Jacques Urvoas, Daniel Vaillant, Françoise Vallet, André Vallini, Manuel Valls, André Vézinhel, Jean-Claude Viollet et Philippe Vuilque.

**Contre : 25**

MM. Thierry Carcenac, Marc Dolez, Jean-Pierre Dufau, Jean-Paul Dupré, Christian Eckert, Henri Emmanuelli, Albert Facon, Michel Françaix, Joël Giraud, Christian Hutin, Serge Janquin, Jean-Pierre Kucheida, Patrick Lebreton, Jean Mallot, Mme Marie-Lou Marcel, MM. Gilbert Mathon, Jean Michel, Germinal Peiro, Jean-Claude Perez, Mmes Marie-Line Reynaud, Christiane Taubira, MM. Jacques Valax, Michel Vauzelle, Michel Vergnier et Alain Vidalies

**Abstention : 17**

**Absents : 42**

**==== CONCLUSION GÉNÉRALE ====**

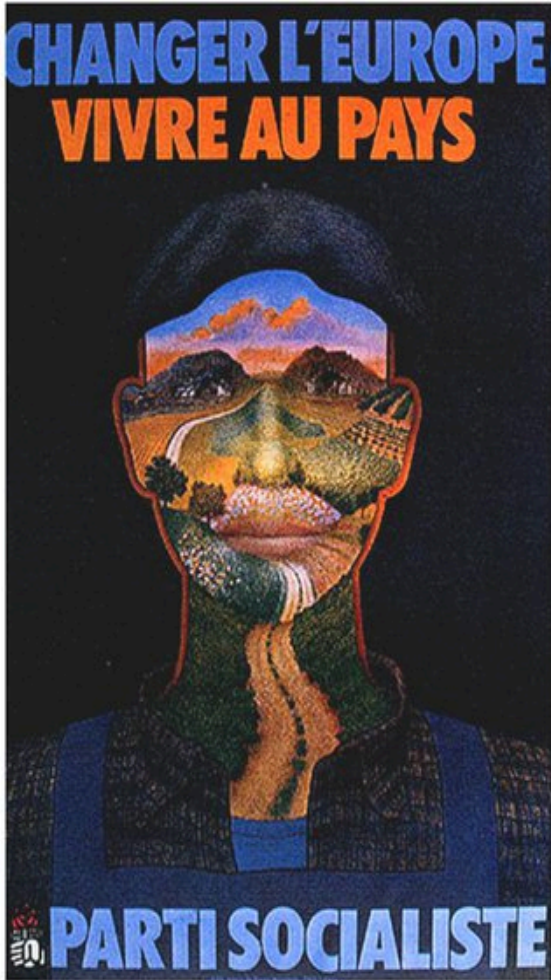
**Sur les 146 suffrages exprimés par les députés socialistes pour la ratification du traité de Lisbonne le 7 février 2008, il y a eu 121 POUR et 25 CONTRE, soit 82,9 % d'approbation.**

**83% de voix POUR et 17 % de voix CONTRE, j'appelle cela, en effet, une très large majorité du PS en faveur de la ratification du traité de Lisbonne.**

**Je persiste et signe : le PS a bel et bien très largement soutenu le traité de Lisbonne alors qu'il aurait très bien pu empêcher sa ratification.**

## Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Ce n'est pas nouveau : le PS soutient bec et ongles la construction européenne depuis les origines. Depuis 30 ans, - et comme vient de le refaire une énième fois Mme Aubry -, le PS n'use du slogan de "l'Autre Europe" que pour mieux abuser les Français qui lui font encore confiance.



Liste socialiste en Ile-de-France - Elections européennes - 7 juin 2009

Changer  
l'Europe,  
maintenant !

Harlem Désir  
Tête de liste en Ile-de-France



LISTE ILE-DE-FRANCE : 1 - Harlem Désir, 2 - Ferenche Berks, 3 - Benoît Hamon, 4 - Monique Salou, 5 - Alain Richard, 6 - Michèle Sabban, 7 - Guillaume Balas, 8 - Lucile Schmid, 9 - Fabrick Malvet, 10 - Claire Edry, 11 - Olivier Faure, 12 - Adèle Ankaft, 13 - Mehdi Ouzouli.

**13 mai-Grand meeting  
au Cirque d'hiver**  
avec Martine Aubry, Bertrand Delanoë,  
Jean-Paul Huchon, **António Costa**,  
Maire de Lisbonne,  
**Harlem Désir**  
et les candidat(e)s de la liste.

**19h - Cirque d'Hiver** 

110, rue Amélot 75011 - Métro Filles du Calvaire

PHOTO DE GAUCHE : Slogan du PS aux élections européennes du 7 juin 1979 : "CHANGER L'EUROPE !" =====  
PHOTO DE DROITE : 30 ans après, jour pour jour, le slogan du PS aux élections européennes du 7 juin 2009 est toujours le même : "CHANGER L'EUROPE !"